

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **39 (1894)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.06.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXIX<sup>e</sup> Année.

N<sup>o</sup> 6.

Juin 1894.

## La mitrailleuse Maxim dans notre cavalerie,

par le lieutenant-colonel WILDBOLZ, instructeur de cavalerie.

La presse quotidienne s'est beaucoup occupée ces derniers temps du projet d'introduction de mitrailleuses Maxim dans notre cavalerie. L'examen de cette question par les journaux spéciaux paraît désirable, car les quelques notices publiées jusqu'ici ne sont guère de nature à éclairer le sujet sous toutes ses faces et à permettre une opinion.

C'est au mois de janvier 1888, dans la première réunion générale des officiers de cavalerie suisse, que pour la première fois l'instructeur-chef de la cavalerie manifesta l'intention de renforcer la puissance de combat de notre cavalerie par l'adjonction de mitrailleuses. A l'étranger, l'Angleterre seule s'était jusqu'alors occupée de mitrailleuses de cavalerie.

L'idée fut accueillie avec faveur par nos officiers unanimes, car chacun comprenait la nécessité de compenser par un moyen quelconque notre faiblesse soit comme nombre soit comme qualité; et chacun avait le sentiment, qu'étant donné nos circonstances et notre terrain, notre cavalerie devait, en partie, baser sa tactique sur un emploi plus développé de sa puissance de feu.

Le projet officiel concernant l'introduction de mitrailleuses dans la cavalerie (février 1888) se fondait, en substance, sur les motifs suivants :

I. Notre cavalerie est la première troupe qui entre en contact avec l'ennemi; l'issue des premières rencontres à la frontière exerce un effet moral considérable sur la nation et sur l'armée.

II. De là, le devoir pour les autorités de faire tout ce qui peut contribuer à la valeur de notre cavalerie en songeant à l'issue que doit avoir le combat contre la cavalerie ennemie.

III. Notre cavalerie, par ses forces et son instruction, n'est guère en état de soutenir un combat de cavalerie en bataille rangée contre les masses montées ennemies.